

Département
du HAUT-RHIN

Arrondissement
de MULHOUSE

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus :
33

Conseillers en fonction :
33

Conseillers présents :
25

Conseillers absents :
8

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 26 janvier 2023
dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le vingt-six janvier de l'an deux mille vingt-trois)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (25) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT (*ne prenant part ni au débat ni au vote des subventions pour LA PASSERELLE*), Jean KIMMICH, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF (*ne prenant part ni au débat ni au vote des subventions pour LA PASSERELLE*), Maryse LOUIS, Patrice NYREK (*ne prenant part ni au débat ni au vote des subventions pour LA PASSERELLE*), Valérie MEYER (*ne prenant part ni au débat ni au vote des subventions pour LA PASSERELLE*), Richard PISZEWSKI, Marie ADAM (*ne prenant part ni au débat ni au vote des subventions pour LA PASSERELLE*), Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Adriano MARCUZ, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Raphaël SPADARO, Nathalie KATZ-BETENCOURT (*ne prenant part ni au débat ni au vote des subventions pour LA PASSERELLE*), Bilge BAYRAM, Bérengère MICODI, Sébastien BURGY, Alexandre DURRWELL et Marie-Pierre BOUGENOT

Excusés (8) :

M. Eddie WAESELYNCK (procuration à M. SPADARO)
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI
Mme Guileine LEVY (procuration à Mme MEYER)
Mme Miné SEYHAN
M. Olivier BECHT
Mme Véronique FLESCHE
M. Lucas SCHERRER

-o-O-o-

Point 4 de l'ordre du jour

Attribution de subvention

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide d'allouer les subventions suivantes :

article 93284/ compte 65748
Classes de découverte

- Ecole - Collège privés Sainte-Ursule - RIEDISHEIM.....350,00 €

au titre d'un séjour à l'Ecomusée d'Alsace à UNGERSHEIM du 11 au 16 décembre 2022,
pour 7 élèves rixheimois,
la subvention demandée s'élève à 350.- €

article 93311/ compte 65748
Activités artistiques, actions et manifestations culturelles

- Chorale Sainte-Cécile - RIXHEIM 197,50 €
au titre des prestations liées au « Marché de Noël 2022 »:

article 93316/ compte 65748
Théâtres et spectacles vivants

- Association LA PASSERELLE - Rixheim 9 000,00 €
au titre d'un acompte pour le projet « Incroyable Printemps »

article 93338/ compte 65748
Autres activités pour les jeunes

- Association La Passerelle - RIXHEIM 40 281,31 €
au titre des charges locatives 2022
pour mémoire, la subvention 2021 s'élevait à 39 416,13 €,
- Association LA PASSERELLE - Rixheim 160 000,00 €
au titre d'un 1er acompte sur la subvention de fonctionnement pour 2023

article 93410 / compte 65748
Santé et action sociale

- Association 'Vivre à Saint-Sébastien' - RIXHEIM 120,00 €
au titre de l'animation du goûter de Noël à l'EHPAD St-Sébastien le 06 décembre 2022

Article 9370 / compte 65741
Environnement

au titre de l'achat d'un vélo à assistance électrique :

- Monsieur J.-P. G. - RIXHEIM 100,00 €
- Madame M. K. – RIXHEIM 100,00 €
- Madame S. M. F. – RIXHEIM 100,00 €

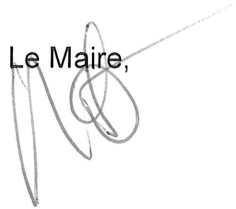
- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2023.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 02 février 2023

Le Maire,



Rachel BAECHEL

La Secrétaire de séance,



Catherine MATHIEU-BECHT

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le 03 FEV. 2023